

## Sacs plastique : Serge Orru dénonce le pas en arrière de Royal

L'interdiction des sacs plastique à usage unique devait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier. Elle a été repoussée au 1<sup>er</sup> juillet. Un report incompréhensible, selon Serge Orru, ex-directeur général de WWF France et co-acteur du Grenelle de l'environnement, pour qui ce décret est par ailleurs bien insuffisant. "Dès le 1<sup>er</sup> août 2003, suite à la campagne Halte aux sacs plastique lancée par le Festival du Vent en 1998 et grâce à un référendum populaire tenu en mars 2003, la Corse a interdit les sacs de caisse plastique à usage unique dans la grande distribution, privilégiant les sacs réutilisables. Dans le reste de la France, après trois lois non appliquées, 10 ans de tergiversations, et malgré cet exemple insulaire probant, nous peinons et traînons encore à passer du jetable au durable, alors que d'autres États ont progressé et nous ont même devancés. Mal-

gré les déclarations de Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, nous avons découvert avec stupéfaction la dernière mouture du décret d'application de la loi de transition énergétique. Tout d'abord, l'interdiction est encore repoussée de six mois par rapport à la date inscrite dans la loi. Ensuite, les sacs à usage unique sont seulement définis par une limite d'épaisseur (en deçà de 50 microns). Le volume du sac n'est plus pris en compte, alors que la version précédente du décret avait retenu la limite de 25 litres. Nous risquons désormais de voir fleurir dans nos campagnes, nos fleuves et nos mers les mêmes sacs plastique, mais, cette fois, encore plus épais, encore plus polluants et surtout, ni biodégradables ni compostables ! La montagne va accoucher, non pas d'une souris, mais bel et bien d'une montagne de sacs plastique."